



République du Sénégal

Genève 20-23 juin 2022

Un Peuple - Un But - Une Foi

*Ministère des Affaires Etrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur*

Centre National d'Action Antimines

Conférence Intersession
des
Etats- Parties à la Convention d'Ottawa

Déclaration du Sénégal.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les participants ;

En ratifiant la Convention d'Ottawa en septembre 1998, le Sénégal s'était engagé à l'éradication des mines anti -personnel et restes explosifs de guerre (REG) sur la totalité de son territoire, par le procédé du déminage humanitaire des localités impactées par le conflit armé interne. Pour ce faire, une stratégie nationale de lutte a été élaborée et un Centre National d'Action antimines (CNAMS) créé.

Dans sa mission de contribution à la paix définitive et au développement de la Casamance, le Sénégal entend assurer la dépollution des trois régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

A ce jour **1.932.717m²** de superficies ont été déminées et restituées aux populations, qui ont regagné leurs localités abandonnées depuis et retrouvé leurs vocations agricoles et pastorales.

En vue d'atteindre son objectif d'un Sénégal sans mines d'ici à 2026, le plan d'action en cours prévoit la conduite d'activités d'enquêtes et ou de dépollution d'une superficie totale de **1.600.000 m²**, comprenant cent dix huit (**118**) localités.

Les efforts du déminage se poursuivent dans les régions de Sédhiou (Goudomp) et de Ziguinchor. La région de Kolda est déclarée libre de mines.

Avec le dernier accident par mines survenu le 22 octobre 2021, le nombre de victimes recensées et prises en charge gratuitement s'élève à **862**.

Par ailleurs les activités d'éducation au risque de mines, de sensibilisation au danger des mines et de plaidoyer pour l'abandon des mines sont menées au bénéfice des populations vivant dans les localités suspectées contaminées.

A mi-chemin du déroulement du programme national du déminage en Casamance, il est heureux de noter une meilleure atmosphère de sécurité, suite aux missions de sécurisation et d'appui au retour des populations déplacées, conduites par les forces armées nationales.

Les opérations de déminage humanitaire ont repris depuis le 02 juin dernier avec l'opérateur HI accrédité et sur un appui financier d'un million cinq cent mille (1.500.000) Euros de l'UE. Au terme de ces opérations, la région de Sédhiou devrait être libre de mines.

Dans l'optique d'accélérer les activités du déminage, le Sénégal est entrain de finaliser la procédure d'accréditation de l'opérateur Mine Advisory Group (MAG). Cet opérateur pourrait contribuer à l'amélioration des performances, aux côtés de HI dont les résultats sont très appréciées.

En conclusion, le Sénégal adresse ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers qui l'ont toujours accompagné dans sa

stratégie de lutte, en particulier à l'UE dont la contribution a assuré la reprise des activités de lutte contre les mines, de sensibilisation et d'éducation au risque des engins explosifs sur le terrain.